

Bourgeoisie de Pleigne



Commune mixte
2807 PLEIGNE



Comptes 2025

Rapport relatif aux comptes 2025

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultat à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) du tableau des flux de trésorerie (pas avant l'exercice 2024) ;
 - e) des annexes (a à f).

¹ RSJU 190.611
Bourgeoisie de Pleigne

Rapport relatif aux comptes 2025

Table des matières

1	Introduction	4
2	Synthèse	5
3	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	6
4	Résultats	7
5	Compte de résultats	9
6	Compte des investissements.....	11
7	Bilan.....	12
8	Annexes aux comptes annuels	13
9	Proposition du Conseil communal	20
10	Approbation des comptes annuels	21

Rapport relatif aux comptes 2025

1 Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le maire et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la commune ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

Rapport relatif aux comptes 2025

2 Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant le budget, à savoir :

a) Les adaptations législatives

Néant

b) Les spécificités communales

Néant

c) Les investissements et les projets importants

Néant

d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Néant

e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Les capitaux propres présentent une augmentation de CHF 26'224.67, qui provient principalement du bon résultat 2025.

f) Appréciation de l'exécutif

Le Conseil communal se réjouit du bon résultat 2025 ainsi que de la bonne santé financière de la bourgeoisie de Pleigne.

Rapport relatif aux comptes 2025

3 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2025 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018. Les comptes annuels 2020 ont été les premiers à être établis en application de ces prescriptions.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, le Conseil communal inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

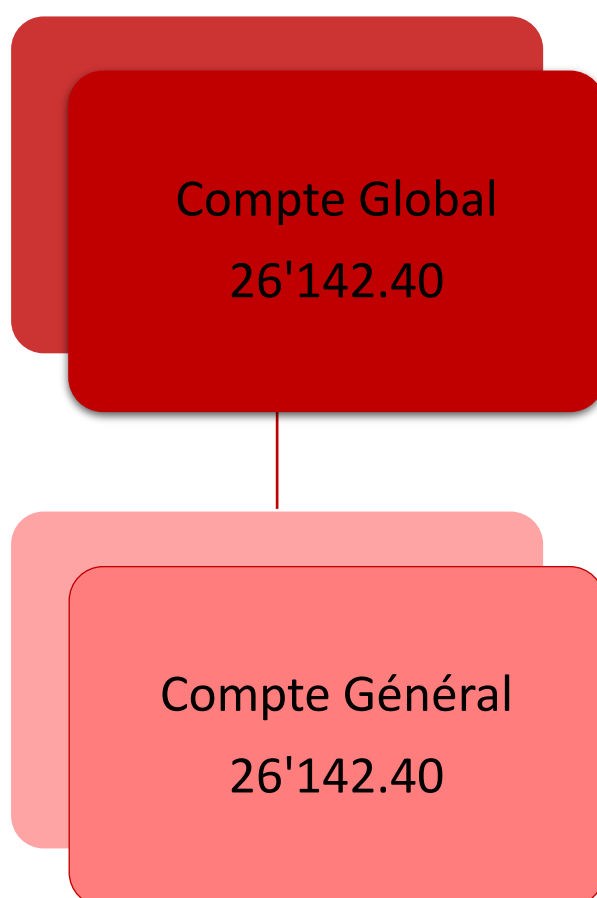
Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1^{er} janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

Rapport relatif aux comptes 2025

4 Résultats

4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
90	Clôture du compte de résultats	26'142.40	24'674.27	12'761.18
900	Compte général	26'142.40	24'674.27	12'761.18
901	Clôture des financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
5 ./ 6	Investissements nets	0.00	0.00	1'090.00



Rapport relatif aux comptes 2025

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	85'664.95
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	2'439.90
	Résultat de l'activité d'exploitation	-83'225.05
34	Charges financières	1'409.20
44	Revenus financiers	110'776.65
	Résultat provenant de financement	109'367.45
	Résultat opérationnel	26'142.40
38	Charges extraordinaires	0.00
48	Revenus extraordinaires	0.00
	Résultat extraordinaire	0.00
	Résultat total, compte de résultats	26'142.40

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	0.00
590	Report au bilan des recettes	0.00
	Résultat du compte des investissements	0.00

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes		Libellés	CHF
90		Clôture du compte de résultats	26'142.40
33	+	Amortissement du patrimoine administratif	0.00
35	+	Attributions aux financements spéciaux	82.27
45	-	Prélèvement sur les financements spéciaux	0.00
364	+	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	0.00
365	+	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0.00
366	+	Amortissements des subventions des investissements	0.00
389	+	Attributions aux capitaux propres	0.00
4490	-	Revalorisation du patrimoine financier	0.00
489	-	Prélèvement sur les capitaux propres	0.00
		Autofinancement (Cash flow)	26'224.67
690 ./.			
590		Résultat du compte des investissements (selon chiffre 4.3 ci-dessus)	0.00
		Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	26'224.67

Rapport relatif aux comptes 2025

5 Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

Charges		Compte 2025	Budget 2025	Compte 2024
30	Charges du personnel	28'907.70	27'120.00	27'130.88
31	Charges de biens et services et autres ch.	56'574.98	60'530.80	26'448.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-
34	Charges financières	1'409.20	3'350.00	23'203.55
35	Attributions aux financements spéciaux	82.27	-	711.09
36	Charges de transfert	100.00	5'994.33	100.00
37	Subventions redistribuées	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	25'000.00
3	Total des charges	87'074.15	96'995.13	102'594.12

Revenus		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
40	Revenus fiscaux	-	-	-
41	Revenus régaliens et de concessions	1'420.00	3'120.00	2'789.60
42	Taxes	1'019.90	7'400.00	-
43	Revenus divers	-	-	-
44	Revenus financiers	110'776.65	111'149.40	112'565.70
45	Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	-	-
47	Subventions à redistribuer	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-
4	Total des revenus	113'216.55	121'669.40	115'355.30

Clôture		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
90	Clôture du compte de résultats	26'142.40	24'674.27	12'761.18
9	Comptes de clôture	26'142.40	24'674.27	12'761.18

Rapport relatif aux comptes 2025

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	38'641.90	-	37'420.00	-	36'492.33	-
	Excédent de charges	-	38'641.90	-	37'420.00	-	36'492.33
6	Trafic et télécommunication	-	-	10'005.80	6'400.00	-	-
	Excédent de charges	-	-	-	3'605.80	-	-
8	Economie publique	37'762.60	46'169.30	21'444.33	45'149.40	4'642.19	45'149.40
	Excédent de produits	8'406.70	-	23'705.07	-	40'507.21	-
9	Finances et impôts	36'812.05	67'047.25	52'799.27	70'120.00	74'220.78	70'205.90
	Excédent de produits/charges	30'235.20	-	17'320.73	-	-	4'014.88
	Totaux	113'216.55	113'216.55	121'669.40	121'669.40	115'355.30	115'355.30

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CHARGES	87,074.15		96,995.13		102,594.12	
			87,074.15		96,995.13		102,594.12
30	CHARGES DU PERSONNEL	28,907.70		27,120.00		27,130.88	
300	Autorités et commissions	1,670.00		2,020.00		1,670.00	
3000	Trait., indem. Journal., jetons prés. membres auto., comm.	1,670.00		2,020.00		1,670.00	
30000	Traitements	1,400.00		1,400.00		1,400.00	
30002	Jetons de présence	270.00		620.00		270.00	
301	Personnel administratif et d'exploitation	22,600.10		20,000.00		21,171.78	
3010	Personnel administratif et d'exploitation	22,600.10		20,000.00		21,171.78	
30100	Traitements du personnel administratif	22,600.10		20,000.00		21,171.78	
305	Charges sociales de l'employeur	4,637.60		5,100.00		4,289.10	
3050	Ass. soc. AVS, AI, APG, AC, Coti. frais admin. employeur	2,278.50		2,050.00		2,142.85	
30500	Assurances AVS, AI et APG - Personnel administratif	2,278.50		2,050.00		2,142.85	
3052	Assurances de prévoyance professionnelle LPP de l'employeur	1,601.55		1,500.00		1,436.60	
30520	Assurances de prévoyance LPP - Personnel administratif	1,601.55		1,500.00		1,436.60	
3053	Assurances accidents et maladie LAA de l'employeur	230.30		450.00		215.70	
30530	Ass. accidents prof. AAP - Personnel administratif	230.30		450.00		215.70	
3055	Ass. d'indemnités journ. de l'employeur en cas de maladie	527.25		1,100.00		493.95	
30550	Ass. d'indemnités journ. en cas de maladie - Pers.admin	527.25		1,100.00		493.95	
31	CHARGES DE BIENS ET DE SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXI	56,574.98		60,530.80		26,448.60	
310	Charges de matériel et de marchandises	6,418.90		7,000.00		4,334.25	
3100	Matériel et fournitures de bureau	4,500.00		4,500.00		4,202.50	
31000	Matériel et fournitures de bureau	4,500.00		4,500.00		4,202.50	
3101	Matériel et fournitures d'exploitation	1,810.40		2,500.00			
31011	Mat. et fourni d'exploitation pour l'entretien courant	1,810.40		2,500.00			
3102	Imprimés et publications	108.50				131.75	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes 2025 Charges	2025 Produits	Budget 2025 Charges	2025 Produits	Comptes 2024 Charges	2024 Produits
31021	Journal officiel / Feuille officielle	108.50				131.75	
312	Aliment. et élimin. des biens-fonds du patri. Admin. (PA)	1,540.60		2,200.00		1,507.45	
3120	Aliment. et élimin des biens-fonds du patri. Admin. (PA)	1,540.60		2,200.00		1,507.45	
31202	Approvisionnement en eau du PA	1,260.20		2,000.00		1,311.50	
31204	Electricité du PA	280.40		200.00		195.95	
313	Prestations de services et honoraires	13,282.98		30,225.00		16,356.90	
3130	Prestations de services de tiers	908.68		1,650.00		69.95	
31303	Frais de banque	65.50		150.00		69.95	
31309	Prestations de tiers	843.18		1,500.00			
3132	Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	1,307.20		2,100.00		1,307.20	
31320	Honoraires administratifs	1,307.20		2,100.00		1,307.20	
3134	Primes d'assurances de choses	223.65		250.00		223.65	
31340	Assurance immobilière (ECA) du PA	223.65		250.00		223.65	
3137	Impôts et taxes	10,843.45		26,225.00		14,756.10	
31375	Impôts sur le revenu et la fortune	4,319.95		19,100.00		8,246.10	
31379	Autres impôts et taxes - droits d'auteurs	6,523.50		7,125.00		6,510.00	
314	Gros entretien, entretien courant du patri. Admin. (PA)	33,162.50		19,005.80		2,100.00	
3140	Entretien des terrains du patrimoine administratif (PA)	30,782.50		500.00			
31409	Autres terrains du PA (Lutte contre les plantes invasives)	30,782.50		500.00			
3141	Entr.des routes, des voies de comun. du patri. Admin. (PA)	2,380.00		18,505.80		2,100.00	
31411	Routes et chemins ruraux du PA			10,005.80			
31412	Routes et chemins forestiers du PA	2,380.00		8,500.00		2,100.00	
317	Indemnités et dédommagements	170.00		100.00		150.00	
3170	Frais de déplacement, d'utilisation et autres frais	170.00		100.00		150.00	
31702	Hébergement et subsistance	170.00		100.00		150.00	
319	Diverses charges d'exploitation	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
3199	Autres charges d'exploitation	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
31999	Autres indemnités et autres charges d'exploitation (crédit	2,000.00		2,000.00		2,000.00	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes Charges	2025 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
34	CHARGES FINANCIERES	1,409.20		3,350.00		23,203.55	
343	Charges pour les biens-fonds du patrimoine financier (PF)	1,409.20		3,350.00		23,203.55	
3430	Gros entretien des biens-fonds du patrimoine financier (PF)					20,391.95	
34304	Bâtiments et immeubles du PF					20,391.95	
3431	Entret. courant des biens-fonds du patrimoine financier (PF)	333.95		500.00		664.35	
34314	Bâtiments et immeubles du PF	333.95		500.00		664.35	
3439	Autres charges des biens-fonds du patri.financier (PF)	1,075.25		2,850.00		2,147.25	
34390	Matériel de chauffage et combustibles du PF			400.00			
34391	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales) du PF			100.00			
34392	Approvisionnement en eau du PF			100.00			
34394	Electricité du PF	423.95		550.00		726.20	
34396	Primes d'assurances du PF	651.30		700.00		671.05	
34399	Autres charges d'énergie du PF			1,000.00		750.00	
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	82.27				711.09	
351	Attributions aux fonds, fin. spéciaux du capital propre	82.27				711.09	
3510	Attributions aux financements spéciaux du capital propre	82.27				711.09	
35106	Attribution financement spécial - Forêt	82.27				711.09	
36	CHARGES DE TRANSFERT	100.00		5,994.33		100.00	
361	Dédommagements aux collectivités publiques			5,894.33			
3612	Dédommagements aux communes et aux ass.intercommunales			5,894.33			
36121	Dédommagements aux communes et ass. Intercom. du même canton			5,894.33			
363	Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	100.00		100.00		100.00	
3632	Subventions aux communes et aux associations intercommunales	100.00		100.00		100.00	
36321	Subventions communes et aux ass. Intercomm. du même canton	100.00		100.00		100.00	
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES					25,000.00	
389	Attributions au capital propre					25,000.00	
3894	Attributions aux réserves de la					25,000.00	
38940	Attributions aux réserves de la politique budgétaire					25,000.00	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	REVENUS		113,216.55		121,669.40		115,355.30
		113,216.55		121,669.40		115,355.30	
41	REVENUS DE PATENTES ET DE CONCESSIONS		1,420.00		3,120.00		2,789.60
412	Revenus de concessions		1,420.00		3,120.00		2,789.60
4120	Revenus de concessions		1,420.00		3,120.00		2,789.60
41209	Autres concessions - "Swisscom"		1,420.00		3,120.00		2,789.60
42	TAXES		1,019.90		7,400.00		
426	Remboursements		1,019.90		7,400.00		
4260	Remb. et participations du personnel et de tiers aux frais		1,019.90		7,400.00		
42606	Remboursements et participations de tiers		1,019.90		7,400.00		
44	REVENUS FINANCIERS		110,776.65		111,149.40		112,565.70
440	Revenus des intérêts		127.25		500.00		826.30
4400	Revenus des intérêts des liquidités		127.25		500.00		826.30
44001	Banque		127.25		500.00		826.30
443	Revenus des biens-fonds, bât. et imm. du patri. Fin. (PF)		65,500.00		65,500.00		65,500.00
4430	Reven., Loy., baux à ferme, droit superf. biens-fonds du PF		65,500.00		65,500.00		65,500.00
44302	Bâtiments, locaux et équipements du PF		65,500.00		65,500.00		65,500.00
444	Rééval. des immobilisations du patri. Fin. (PF)						1,090.00
4443	Adapt. biens-fonds, bât., imm.aux valeurs marchandes du PF						1,090.00
44432	Bâtiments, locaux et équipements du PF						1,090.00
447	Rev. des biens-fonds, des bât., imm. du patri. Admin. (PA)		45,149.40		45,149.40		45,149.40
4470	Rev., Loy., baux ferme, droit superf. des biens-fonds du PA		45,149.40		45,149.40		45,149.40
44701	Terrains d'exploitation du PA		45,149.40		45,149.40		45,149.40

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	Comptes de clôture	26,142.40		24,674.27		12,761.18	
			26,142.40		24,674.27		12,761.18
90	Clôture du compte de résultats	26,142.40		24,674.27		12,761.18	
900	Compte général	26,142.40		24,674.27		12,761.18	
9000	Clôture du compte de résultats - Excédent de revenus	26,142.40		24,674.27		12,761.18	
90000	Compte général	26,142.40		24,674.27		12,761.18	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		113,216.55	113,216.55	121,669.40	121,669.40	115,355.30	115,355.30
		113,216.55	113,216.55	121,669.40	121,669.40	115,355.30	115,355.30

Rapport relatif aux comptes 2025

6 Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matières

Charges d'investissements		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
50	Immobilisations corporelles	-	-	1'090.00
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-
54	Prêts	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-
57	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-
5	Total des dépenses	-	-	1'090.00

Revenus d'investissements		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-
61	Remboursement de tiers	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	-	-
64	Remboursements de prêts	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-
68	Recettes d'investissements extraordinaires	-	-	-
6	Total des recettes	-	-	-

Clôture		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
590	Report au bilan des recettes	-	-	-
690	Report au bilan des dépenses	-	-	1'090.00
	Résultat du compte des investissements	-	-	1'090.00

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	DÉPENSES DES INVESTISSEMENTS					1,090.00	
							1,090.00
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					1,090.00	
505	Forêts					1,090.00	
5050	Forêts					1,090.00	
50500	Forêts exploitables et aménagements forestiers					1,090.00	

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	RECETTES DES INVESTISSEMENTS						1,090.00
						1,090.00	
69	REPORT AU BILAN						1,090.00
690	Report au bilan						1,090.00
6900	Report au bilan - Immobilisations corporelles						1,090.00
69005	Forêts						1,090.00

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
						1,090.00	1,090.00
						1,090.00	1,090.00

Rapport relatif aux comptes 2025

7 Bilan

1	Actif	Situation au 1 ^{er} janvier 2025		Situation au 31 décembre 2025	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
100	Disponibilités et placements à court terme	304'631.79		414'467.35	
101	Créances	381'878.97		304'210.28	
104	Actifs de régularisation	1'500.00		-	
107	Placements financiers	61'200.00		61'200.00	
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	1'601'139.30		1'601'139.30	
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)	470'955.00		470'955.00	
	Total Actif	2'821'305.06		2'851'971.93	

2	Passif	Situation au 1 ^{er} janvier 2025		Situation au 31 décembre 2025	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
200	Engagements courants		477.75		5'019.95
204	Passifs de régularisation		250.00		150.00
206	Engagements financiers à long terme		-		-
290	Financements spéciaux du capital propre		89'751.58		89'833.85
294	Réserves de la politique budgétaire		525'000.00		525'000.00
299	Excédent / Découvert au bilan (-)		2'205'825.73		2'231'968.13
	Total Passif		2'821'305.06		2'851'971.93

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	2,821,305.06	118,762.81	88,095.94	2,851,971.93
10	PATRIMOINE FINANCIER	2,350,350.06	118,762.81	88,095.94	2,381,016.93
100	Disponibilités et placements à court terme	304,631.79	109,901.06	65.50	414,467.35
1002	Banque	304,631.79	109,901.06	65.50	414,467.35
10020.10	Raiffeisen, Compte courant n° 75.578.610.59	165,804.30	109,773.81	65.50	275,512.61
10020.11	Raiffeisen, Fonds exploitation n° 60.404.648.86	31,036.18	28.45		31,064.63
10020.12	Raiffeisen, Fonds anticipation n° 44.422.891.31	58,715.40	53.82		58,769.22
10020.13	Raiffeisen, Fonds contributions RP n° 78.757.798.76	2,272.52	2.08		2,274.60
10020.14	Raiffeisen, Fonds 25 n° 25.716.187.51	46,803.39	42.90		46,846.29
101	Créances	381,878.97	8,861.75	86,530.44	304,210.28
1011	Comptes courants avec des tiers	381,494.46	8,861.75	86,145.93	304,210.28
10112.00	Compte courant Commune Pleigne	381,494.46	8,861.75	86,145.93	304,210.28
1019	Autres créances et TVA	384.51		384.51	
10191.00	Impôt anticipé compte général	384.51		384.51	
104	Actifs de régularisation	1,500.00		1,500.00	
1041	Charges de biens et de services et autres charges d'exploita	1,500.00		1,500.00	
10419.00	Actifs transitoires - Diverses charges d'exploitation	1,500.00		1,500.00	
107	Placements financiers	61,200.00			61,200.00
1072	Créances à long terme	61,200.00			61,200.00
10728.00	Prêt au Triage forestier du Haut-Plateau (pot commun)	61,200.00			61,200.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	1,601,139.30			1,601,139.30
1080	Terrains du PF	734,190.00			734,190.00
10800.61	Terrains	431,960.00			431,960.00
10800.62	Pâturages	302,230.00			302,230.00
1084	Bâtiments, locaux et équipements du PF	866,949.30			866,949.30
10840.00	Ruraux La Courtine et Le Mécolis	501,949.30			501,949.30
10841.00	Bâtiment MisterTri, Route de la Courtine 18	365,000.00			365,000.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	470,955.00			470,955.00

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)	470,955.00			470,955.00
1401	Routes et voies de communication du PA	1,900.00			1,900.00
14011.00	Routes rurales et vicinales	1,900.00			1,900.00
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA	24,585.00			24,585.00
14049.00	Autres bâtiments, locaux et équipements	24,585.00			24,585.00
1405	Forêts du PA	444,470.00			444,470.00
14050.00	Forêts exploitables et aménagements forestiers du PA	444,470.00			444,470.00

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	2,821,305.06	44,155.80	13,488.93	2,851,971.93
20	CAPITAUX DE TIERS	727.75	5,169.95	727.75	5,169.95
200	Engagements courants	477.75	5,019.95	477.75	5,019.95
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestatio	477.75	5,019.95	477.75	5,019.95
20000.00	Créanciers - compte général	477.75	5,019.95	477.75	5,019.95
204	Passifs de régularisation	250.00	150.00	250.00	150.00
2041	Charges des biens et services et autres charges d'exploit.	250.00	150.00	250.00	150.00
20419.00	Passifs transitoires - Divers produits d'exploitation	250.00	150.00	250.00	150.00
29	CAPITAL PROPRE	2,820,577.31	38,985.85	12,761.18	2,846,801.98
290	Financements spéciaux du capital propre	89,751.58	82.27		89,833.85
2900	Financements spéciaux du capital propre	89,751.58	82.27		89,833.85
29006.00	Fonds réserve d'exploitation	31,036.18	28.45		31,064.63
29006.01	Fonds réserve anticipation	58,715.40	53.82		58,769.22
294	Réserves de la politique budgétaire	525,000.00			525,000.00
2940	Réserves de la politique budgétaire	525,000.00			525,000.00
29400.10	Réserve de politique budgétaire	525,000.00			525,000.00
299	Excédent / découvert du bilan	2,205,825.73	38,903.58	12,761.18	2,231,968.13
2990	Résultat annuel	12,761.18	26,142.40	12,761.18	26,142.40
29900.00	Bénéfice ou perte de l'exercice	12,761.18	26,142.40	12,761.18	26,142.40
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	2,193,064.55	12,761.18		2,205,825.73
29990.00	Compte général	2,193,064.55	12,761.18		2,205,825.73

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	2,821,305.06	118,762.81	88,095.94	2,851,971.93
	Total du passif	2,821,305.06	44,155.80	13,488.93	2,851,971.93
		0.00	74,607.01	74,607.01	-0.00

8 Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexe A) et B) aux comptes annuels

A) Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la Bourgeoisie de Pleigne ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation n° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation n° 4 et la directive n° 1 du Délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du Décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation n° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation n° 8 et la directive n° 2 du Délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.
- Concernant la recommandation n° 12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation n° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

Pleigne, le 11 mai 2026

Au nom de la Commune mixte de Pleigne :
L'administratrice des finances :

Marion Yerly

Rapport relatif aux comptes 2025

8.2 Annexe C) – Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit, l'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Cependant, le maintien de la valeur relatif à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement des eaux est obligatoire et devra être comptabilisé sous les comptes 29302 et 29303 en application de la loi sur la gestion des eaux². Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir les charges du compte de résultats.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultat.

² LGEaux/RSJU 814.20
Bourgeoisie de Pleigne

Rapport relatif aux comptes 2025

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changements intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif	CHF	Comptes	Motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2900	Financements spéciaux sous capital propre	89'751.58	Attributions aux FS, capitaux propres		82.27	Prélèvements sur les FS, capitaux propres		0.00	2900	Financements spéciaux sous capital propre	89'833.85
29006.00	Réserve d'exploitation	31'036.18		Attribution 2025	28.45			0.00	29006.00	Réserve d'exploitation	31'064.63
29006.01	Réserve d'anticipation	58'715.40		Attribution 2025	53.82			0.00	29006.01	Réserve d'anticipation	58'769.22
29601	Réserves de politique budgétaire	525'000.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire		0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire		0.00	29601	Réserves de politique budgétaire	525'000.00
29400.10	Réserve de politique budgétaire	525'000.00			0.00			0.00	29400.10	Réserve de politique budgétaire	525'000.00
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	12'761.18			26'142.40			12'761.18	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	26'142.40
29900.00	Compte général	12'761.18	90000.00	Excédent de revenus 2025	26'142.40	90100.00	Transfert résultat 2024 à la fortune (29990.00)	12'761.18	29900.00	Compte général	26'142.40
2999	Résultats cumulés - fortune nette	2'193'064.55			12'761.18			0.00	2999	Résultats cumulés - fortune nette	2'205'825.73
29990.00	Compte général	2'193'064.55	29990	Excédent de revenus 2024	12'761.18	29900		0.00	29990.00	Compte général	2'205'825.73

Rapport relatif aux comptes 2025

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)
Les prélèvements aux financements spéciaux correspondent aux intérêts et frais sur les comptes bancaires d'exploitation et d'anticipation forestiers.

b) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)
Le Conseil communal a décidé de ne rien attribuer à la réserve de politique budgétaire en 2025. La réserve de politique budgétaire se monte à CHF 525'000.- au 31.12.2025.

c) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)
Le bilan au 31 décembre 2025 présente un excédent de CHF 2'231'968.13.

8.3 Annexe D) – Tableau des provisions

Aucune provision ne figure au bilan.

Rapport relatif aux comptes 2025

8.4 Annexe E) – Tableau des participations et des garanties

Nom, Siège, Forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Normes de présentation des comptes (MCH1, MCH2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupements de communes selon article 121 Lcom										
Triage forestier du Haut-Plateau				E = 1 / L = 1						
Association jurassienne des bourgeoisie				L = 1						

Rapport relatif aux comptes 2025

8.5 Annexe F) – Tableau des immobilisations

			108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800 *	10801	1084 *	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	734'190.00		505'880.50			
	(+) Augmentation	En 2025						
	(-) Diminution	En 2025						
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	En 2025						
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2025	734'190.00		505'880.50			
Rectifications cumulées	Etat au	01.01.2025			361'068.80			
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	En 2025						
	(+) Réévaluation (augmentation de valeur)	En 2025						
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	En 2025						
	Etat au	31.12.2025			361'068.80			
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	734'190.00		866'949.30			
	Dont celle des installations de leasing	31.12.2025						
	Valeur d'assurance	31.12.2025						

* Reprise des valeurs comptables au passage à MCH2

Rapport relatif aux comptes 2025

			140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401 *	1402	1403	1404 *	1405 *	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025			2'000.00			26'725.05	444'470.00			
	(+) Augmentation	En 2025										
	(-) Diminution	En 2025										
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	En 2025										
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2025			2'000.00			26'725.05	444'470.00			
Amortissements ordinaires cumulés	Etat au	01.01.2025			100.00			2'140.05				
	(-) Amortissements planifiés	En 2025										
	(+) Amortissements non planifiés	En 2025										
	(+) Corrections de valeur	En 2025										
	Etat au	31.12.2025			100.00			2'140.05				
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025			1'900.00			24'585.00	444'470.00			
	Dont celle des installations de leasing	31.12.2025										
	Valeur d'assurance	31.12.2025										

* Reprise des valeurs comptables au passage à MCH2

Rapport relatif aux comptes 2025

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2025, qui se composent comme suit :

Comptes	Libellés	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	26'142.40	0.00
	Excédent de produits		26'142.40
900	Compte général	26'142.40	0.00
	Excédent de produits		26'142.40

Il est proposé à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2025.

Au nom de la Commune mixte de Pleigne

Stéphane Brosy

Marion Yerly

Marion Yerly

Maire

Secrétaire communale

Administratrice des finances

Pleigne, le 18 mai 2026

Rapport relatif aux comptes 2025

10 Approbation des comptes annuels

L'Assemblée communale de Pleigne a approuvé les comptes annuels 2025 en date du 17 juin 2026 conformément à la proposition du Conseil communal du 18 mai 2026.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Pleigne, le 17 juin 2026

Au nom de l'Assemblée communale

Eric Schaller

Marion Yerly

Président

Secrétaire